

Les *Malinké* en Côte d'Ivoire



La version animée de cette cartographie est disponible en ligne via ce lien : [Les Malinké en Côte d'Ivoire](#)

La population ivoirienne est généralement répartie en quatre ensembles ethnolinguistiques¹ historiquement localisés dans des aires géographiques précises du pays: les **Akan ou Kwa**² (38,1%) occupant le Centre, l'Est et le Sud-est; les **Gur ou Voltaïque** (21,2%) occupant la plus grande partie du Nord ; les **Mandé** [**les Mandé du Nord** (19%) essentiellement composés des ethnies *Malinké* réparties sur une partie du Nord (Nord-ouest et Nord-est), **les Mandé du sud** (9,1%) occupant une partie de l'Ouest.] et **les Krous** (11,3%) s'étendant sur la plus grande partie de l'Ouest et du Sud-ouest ; La présente fiche opère un focus sur les *Malinké* (Mandé du Nord), sous-groupe Mandé le plus important démographiquement en Côte d'Ivoire.



Carte 1: Localisation des ensembles ethnolinguistiques
Source : <https://www.sangonet.com>

Qui sont les Malinké de Côte d'Ivoire ?

Le groupe Malinké agrège un ensemble de six (6) groupes ethniques habitant la partie septentrionale du pays.

- Les *Mandinka*, littéralement « ceux qui parlent la langue du Mandé » représentent au sein des Malinké le groupe démographique le plus important (50%). Les *Mandinka* constituent, avec trois autres groupes de taille plus modeste, à savoir les *Koyaka* (10,5%), les *Mabouka* (9%) et les *Bambara* (1%), les « Malinké occidentaux » que l'on retrouve dans les régions d'Odienné, Touba, Séguéla et Mankono.
- Le second foyer, celui des Malinké orientaux, situé plus à l'Est, est composé de deux ethnies les *Dioula*, second groupe Malinké démographiquement important (24%) et les *Camara*, la plus petite communauté malinké du pays (0,13%). Ces deux groupes sont localisés dans le triangle Kong-Bouna-Bondoukou.



Carte 2 : Ensembles ethnolinguistiques et leurs villes principales
Source : <http://www.sapomivie.org/>

L'identité Malinké repose non seulement sur un socle linguistique (la langue malinké) et historico-politique, mais surtout sur des réalités socio-économiques et religieuses. D'un point de vue historique et politique, les Malinké réclament une origine commune, l'Empire mandingue, fondé au 13^e siècle par Soundjata Keïta. Ce dernier a alors fédéré un ensemble de clans en instituant une charte connue sous le nom de « *Charte de Kouroukan Fonga* ». Cette Charte a servi de Constitution à l'empire tout en régulant les rapports sociaux entre les différents clans. Les migrations des Malinké de cet empire, qui se situait dans la boucle du fleuve Niger, vers le nord ivoirien se déroula en deux vaguesⁱⁱⁱ :

- les premières migrations eurent lieu entre le 13^e et 14^e siècle pour des raisons économiques et concernèrent particulièrement deux groupes professionnels. Le premier groupe, celui des « *Ligbi* », était essentiellement composé de commerçants de religion musulmane qui appartenaient aux clans mandingues portant les patronymes « Bamba », « Gbané », « Kamagaté » et « Diabaté ». L'autre groupe, les « *Noumou* », était une caste d'animistes-orpailleurs rattachée aux clans des « Traoré » et des « Konaté ».

- La seconde phase migratoire, plus massive et consécutive à l'effondrement de l'empire mandingue, se fit par des conquêtes militaires menées par des clans guerriers animistes et musulmans entre le 15^e et le 18^e siècle. Les populations *Sénoufos* et *Yacouba (ou Dan)* antérieurement installées furent soumises ou intégrées dans des systèmes d'alliances interethniques.

Sur cette période du 15^e au 18^e siècle, le paysage politique de la région connaît des transformations qui définissent les contours de l'identité politique actuelle des communautés Malinké. On voit alors apparaître des chefferies malinké de taille plus ou moins importante, prenant parfois l'ampleur de royaumes, comme à Kong. Dans leur essence, ces chefferies sont calquées sous le modèle de fonctionnement politique de l'Empire Mandé dans lequel on retrouve un regroupement de lignages ou de clans autour d'un chef. Ce

dernier est en soi un membre du lignage le plus anciennement établi, dont le patriarche a noué par des sacrifices une alliance avec la terre et les divinités locales. Dans la plupart des cas, les clans animistes, religion dominante au départ, cohabitent avec les clans musulmans qui sont en général des commerçants. L'ainé de ses descendants du clan dominateur, selon la lignée patriarcale, reste de droit le chef territorial et religieux. Mais ce dernier ne cumule pas tous les pouvoirs. Les pouvoirs politiques, judiciaires, militaires et même religieux sont savamment répartis entre les mains de l'ensemble des clans ou lignages reliés entre eux par le jeu de systèmes de parentés et d'alliances patronymiques. Même si elles n'ont pas le rayonnement économique et la puissance politique de *l'empire Mandé*, ces chefferies font émerger dès la période précoloniale des pôles urbains qui gardent toute leur influence dans la Côte d'Ivoire actuelle (voir carte 2 ci-dessus) :

- Odienné, ville des *Mandinka* et des *Bambara*, est créée par les clans islamiques Kamagaté et Comara au 16^e siècle. Mais ils sont détrônés par les Diarassouba vers la fin du 18^e siècle qui subissent le même sort au 19^e siècle au profit des Touré, un clan islamisé installé à Samatiguila. Les Touré fondent le royaume du Kabadougou, appellation actuelle de la région administrative d'Odienné.
- Séguéla, ville des *Koyaka* voit le jour au 16^e siècle grâce aux clans Soumahoro et Diomandé (détenteurs du pouvoir politique). D'autres clans s'y installent également : les Kéïta connus sur le nom de Binanté et leurs alliés les Konaté ; les Soumahoro et Timité (Guerriers et féticheurs) ; les Bakayoko (chefs religieux)^{iv}.
- La ville de Mankono habitée également par les *Koyaka* est fondée au 18^e siècle par des clans animistes et musulmans.
- La région de Touba habitée par les *Mahouka*, et connue sous le nom de la « région administrative du Mahou » a été investie d'abord par le clan musulman des Bakayoko dont l'origine est rattachée à la ville de

Tombouctou (Mali)^v. Mais ce sont les Diomandé vaillants guerriers et soutenus par des familles apparentées, Bamba, Koné et Touré qui imposeront leur domination sur la région entre le 16^e et le 17^e siècle. Le clan des Fadiga les rejoindra et fondera Touba au 19^e siècle, ville peuplée de fervents musulmans.

- Le royaume de Kong, célèbre centre politique et économique des « *Dioula* » est fondée à la fin du 17^e siècle par le clan des Traoré^{vi}. Des querelles intestines entre les animistes et les musulmans du royaume aboutissent au 18^e siècle au règne de la dynastie musulmane des Ouattara. Sous leur règne, le commerce de longue distance prospère et Kong devient un important centre d'études islamiques.

Le commerce, pratiqué en général par les clans malinké islamisés, et surtout par les « *Dioula* » de Kong dont le nom signifie « commerçant » en langue malinké, va émerger comme l'activité économique majeure, faisant des villes précitées des carrefours incontournables du système économique précolonial. L'or, la noix de Kola, le sel, les tissus et les défenses d'éléphant sont les principaux produits échangés. Ces produits favorisent, grâce au *dioulaya* (pratique du commerce itinérant) des Malinké, la mise en connexion des zones soudanaises plus au nord avec les zones forestières et côtières plus au sud du pays. L'efficacité du *dioulaya* va reposer sur les liens de solidarités claniques et d'alliances ethniques, rendant possible la circulation régulière des hommes, des biens et des messages sur un vaste marché régional brisant les frontières ethniques. La pratique du *dioulaya* s'étend à l'ensemble des sous-groupes.

L'enrichissement des clans commerçants, musulmans pour la plupart, modifiera progressivement le paysage religieux des communautés malinké. Des conversions de clans animistes à l'islam conditionnent l'insertion dans les réseaux commerciaux^{vii}. L'hégémonie économique des musulmans leur confère une puissance importante, au point de renverser à certains endroits des pouvoirs animistes et d'imposer l'islam comme religion officielle (à

Odienné et Kong par exemple). Sous l'effet de ce double mouvement économique et politique, l'islam devient ainsi un dénominateur commun à l'ensemble des Malinkés. Toutefois, il ne balaie pas totalement les dieux animistes et la pratique de certains cultes traditionnels reste présente. En témoigne la persistance des institutions religieuses secrètes à vocation initiatique comme le *Do'o* et les *Donso-ton* (confrérie des chasseurs) ou encore la pratique de « l'excision » et le respect du « totémisme clanique ».

L'influence des Malinké dans l'espace public ivoirien

Trois secteurs de la vie publique en Côte d'Ivoire permettent de mesurer l'influence des Malinké dans le paysage national : les secteurs socio-économique, politique et religieux.

1. Influence socio-économique.

« Ils forment le groupe marchand autochtone le plus puissant »^{viii} a fait remarquer en 1993 Dominique Harre dans une étude sur l'insertion des Malinké dans l'économie contemporaine. L'influence économique des Malinké est largement perceptible dans les secteurs tels que le commerce, le transport et l'agriculture. Elle s'est bâtie sur les réseaux économiques déjà existant durant la période précoloniale. Au cours de la période coloniale, l'administration a renforcé l'activité commerciale des Malinké en encourageant et favorisant son ancrage dans les zones forestières du pays. L'enjeu était d'instrumentaliser les réseaux malinké au profit des intérêts politiques et économiques français^{ix}. Ce fut le début d'une immigration massive des dioula vers les centres et postes coloniaux des zones forestières.

Traditionnellement commerçantes, les communautés malinké n'eurent pas de peine à intégrer l'économie de traite voulue par le colonisateur. Connus sous le nom « d'acheteurs de produits », elles devinrent incontournables dans la collecte du café-cacao, principale source de revenu de l'économie ivoirienne. Jusqu'à aujourd'hui, bon nombre de malinké exercent encore dans le secteur

de l'achat et du transport des produits de rente et des produits vivriers. Mais avec le développement des infrastructures routières et ferroviaires, nombre de ces collecteurs de produits se transformèrent en commerçants-transporteurs, contrôlant le transport urbain, interurbain et rural. L'hégémonie de la communauté malinké dans le transport routier est un fait indiscutable aujourd'hui. Dans le même temps, les « femmes dioula » (*dionla moussa*) se sont investies dans les marchés locaux de vivriers (produits agricoles de subsistance) en assurant leur approvisionnement continu entre les zones rurales de production et les centres urbains. Même si certaines femmes d'autres communautés (Gouro et Sénoufo) leur disputent aujourd'hui le leadership, ces dernières restent fortement dépendantes des réseaux de transport des « Dioula ».

Bien présentes dans le transport et la distribution des produits agricoles, les communautés malinké le sont également dans la production. Les régions d'Odienné, Touba, Séguéla, de Mankono et Kong sont connues comme de grandes zones de production de céréales (riz, maïs, mil, sorgho, etc.) et d'ignames. Si les Malinké sont relativement moins nombreux^x dans la cacaoculture (premier produit d'exportation et de revenu du pays), elles occupent une place de choix dans la production de l'anacarde (ou noix de cajou) et du coton. Les régions d'Odienné et du Worodougou (Touba, Séguéla et Mankono) font partie des cinq plus grandes régions de production de l'anacarde dont la Côte d'Ivoire est devenue depuis 2015 le premier producteur mondial^{xi}.

Cette forte présence dans l'économie (agriculture, commerce et transport) transforme concomitamment le paysage socio-démographique des zones forestières. Des pans entiers de communautés malinké se sont ainsi installées dans le sud et ont contribué par le dynamisme de leurs activités à l'émergence des grandes villes du sud. Les Malinké occidentaux par exemple, venus d'Odienné, de Touba et Séguéla ont bâti des communautés influentes à Man, Daloa, Gagnoa et Sassandra en pays Krou. Toutes les villes du Sud ont vu naître des « quartiers dioula » portant le nom générique de « *Dioulabougou* ».

Dans ces quartiers, ne vivent pas cependant que les populations malinké de Côte d'Ivoire mais également des Sénoufo ivoiriens, ou surtout des Malinké et des Bambara venus de la Guinée, du Mali et du Burkina Faso. Là encore les parentés claniques (patronymes communs^{xii}), le partage de la religion musulmane et la pratique commune du commerce brisent les frontières et unifient dans les représentations sociales un groupe ethnique homogène appelé « Dioula ».

2. Influences politiques ?

« Je suis de la lignée de l'Empereur Sékou Ouattara, fondateur de l'Empire de Kong au début du 17^{ème} siècle »^{xiii}. Cette phrase fut prononcée par l'actuel Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara lorsqu'il était alors opposant, à l'occasion du Forum de la réconciliation nationale organisé en 2001. Bien au-delà d'une simple revendication communautaire, ces propos rendaient compte d'une posture politique dans le débat en cours sur l'identité ivoirienne comme enjeu majeur de la conquête du pouvoir. Confronté à une contestation de sa citoyenneté ivoirienne de la part de ses adversaires, Alassane Ouattara a essayé de lier son destin politique à celui de la communauté malinké : « On veut m'empêcher d'être candidat à la Présidence de la République parce que je suis du Nord et musulman » avait-il lancé. Ces propos eurent un écho particulier au sein des milieux Dioula dans un contexte où la rhétorique ethno-nationaliste de l'ivoirité frappait de doute l'authenticité de la citoyenneté ivoirienne des nordistes^{xiv}. « ADO^{xv} est un frère dioula et musulman. Il est un digne fils du « Grand Nord » disaient les ressortissants du nord.

Le parti-pris des « Dioula » en faveur de ce leader a démontré toute l'efficacité de la mobilisation des Malinké, qui ont pu mettre leurs réseaux économiques et religieux au service de leur combat politique^{xvi}. La grande majorité des combattants de la rébellion de 2002, qui affirmait combattre pour la reconnaissance de la citoyenneté des populations du nord, était composée des ethnies malinké et sénoufo. Cet engagement partisan des « nordistes » a également alimenté des vagues épisodiques d'exactions dans les zones du sud



à l'encontre des communautés considérées comme « Dioula », surtout pendant les périodes de fortes tensions politiques (lors des élections de 2000, de l'éclatement de la rébellion armée en 2002 et lors de la crise post-électorale en 2011).

L'accession d'Alassane Ouattara au pouvoir en 2011, a été largement ressentie, à la fois chez les adversaires et les partisans du régime, comme la prise de l'appareil d'Etat par les « Dioula » au sens large du terme (Nordistes *Malinké et Gur*). Un ressenti rendant compte des imaginaires politiques, produits d'un marketing identitaire savamment échafaudé et instrumentalisé par les élites et qui a pu influencer les choix électoraux et les jugements politiques. Ainsi les principaux partis (Parti Démocratique de Cote d'Ivoire ; Front Populaire Ivoirien ; Rassemblement Des Républicains) sont tous identifiés à leur base ethnique : le RDR du président actuel est considéré comme le « parti des dioula et musulmans », « les gens du grand Nord » ; Le PDCI-RDA est identifié aux Akan ; Le FPI aux des Krou, « les gens de l'Ouest ».



Investiture de Alassane Ouattara le 21 mai 2011 à Yamoussoukro

Source : agoravox.fr

En 2012, Alassane Ouattara a justifié la nomination de cadres « nordistes » aux hautes fonctions de l'administration publique par la nécessité de « corriger une injustice » : « *Il s'agit d'un simple rattrapage. Sous Gbagbo, les communautés du nord, soit 40 % de la population, étaient exclues des postes de responsabilité* »^{xvii} a-t-il

défendu avant de préciser les proportions de Nordistes introduites au sein des corps de sécurité : « *Tous grades confondus, il y a 12 % de nordistes dans la police, 15 % dans la gendarmerie et 40 % environ dans l'armée...* ». Ses détracteurs ont plutôt vu dans cette politique, qu'ils ont labélisé « *rattrapage ethnique* », la preuve formelle d'une volonté manifeste de « *dioulaisation de l'administration publique* ». « *Encore un dioula* » entend-on dire à chaque nomination importante à une direction générale ou à une ambassade. Pour illustrer ce qui est qualifié d'« *hégémonie dioula* », des listes de hauts fonctionnaires portant des patronymes mandingues sont dressées, comme on peut le lire dans un article au titre évocateur : « *La République de Dioulabougou : Voici la liste révoltante du « rattrapage » d'Alassane Ouattara* »^{xviii}. Il est difficile de se faire une idée objective de cette influence dans un contexte où le discours est très politisé.

Toutefois, l'Armée, dont le chef d'Etat-major est un *Malinké* – (Général de Division Touré Sékou), a connu un recrutement important de soldats nordistes à l'occasion du programme Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) ayant permis l'insertion des ex-combattants de la rébellion dans l'armée régulière au sortir de la crise post-électorale en 2011. Plus de 90% de ces ex-rebelles sont d'ethnies mandingues, nous apprend Fofana Moussa^{xix}. Certains de ces combattants ont également intégré les corps paramilitaires comme les services de douanes et de protection de la Faune et de la Flore.

Si elles ne sont pas les seules à occuper les postes de haut niveau et les organes de gouvernance, les différentes communautés malinké y sont tout de même représentées : au sein de l'Exécutif, notamment au niveau du gouvernement, ils occupent certains postes influents comme ceux de la Sécurité et de l'Intérieur (Hamed Bakayoko- *Koyaka* de Séguéla), Ministre de l'Economie et des Finance (Kaba Nialé), Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat (Abdourahmane Cissé), Ministre du Commerce, Artisanat et Promotion des PME (Souleymane Diarrassouba), etc. ; au niveau du Judiciaire, le Président du Conseil Constitutionnel (Mamadou Koné- Odienné).



Influence religieuse.

94,10% des Malinké sont musulmans et représentent 31,55% des 9.618.121 musulmans (42% des croyants) en Côte d'Ivoire^{ix}. L'identité musulmane est une réalité distinctive de l'identité Malinké ivoirienne dont la construction est enracinée, comme rappelé plus haut, dans la longue histoire économique et politique de cette communauté. Même s'ils ne représentent pas la majorité des musulmans vivant dans le pays, les Malinké détiennent le leadership des grandes structures administratives musulmanes très actives dans l'espace publique. La plus influente de ces structures, le Conseil Supérieur des Imams de Côte d'Ivoire (COSIM), est dirigée par le Cheick Boikary Fofana, un *Koyaka* de Séguéla. Il est considéré comme l'interlocuteur officiel de la communauté musulmane vis-à-vis du pouvoir, un statut qui lui a valu successivement le poste de vice-président à la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) et de la Commission Nationale pour la Réconciliation

et de l'Indemnisation des Victimes (CONARIV). L'Association des Musulmans Sunnites de Côte d'Ivoire est quant à elle dirigée par Fadiga Moussa (*Mahouka* de Touba) tandis que l'Association des Elève et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI) est dirigée par Koné Mamadou.

En somme les Malinké présentent le visage d'une communauté parfaitement intégrée dans le paysage socio-économique et politique de la Côte d'Ivoire. Elle est l'une (sinon la première) des communautés la mieux répartie sur l'ensemble du territoire, constituant en zone rurale comme urbaine à travers son influence économique, sa présence religieuse (musulmane) et politique un maillon essentiel de la société ivoirienne. Cette influence actuelle est bien le produit d'une longue histoire dont les composantes se sont consolidées au fil du temps depuis le 13^{ème} siècle.

Auteur : Fahiraman Rodrigue KONE, Chercheur Anthropologue

ⁱ Globalement le pays compte plus de 63 ethnies réparties comme suite :

- **Akan ou Kwa** majoritairement composé de : Baoulé, Agni, Abron et akan lagunaires (Ebrié, Avikam, Alladian, Akouri, Ahizi, Abouré, Nzima, Abouré, Adiokrou, Akyé, Abbey, Abidji, Krobou, etc.) ;
- **Gur** composé de : Sénoufos (Nafara, Tiembara, Nirafole, Gbato, Tagouana, Djimini, Djamala, etc), Koulango, Lobi, Lohron, Birifor ;
- **Mandé** dont : *Mandé du Nord* (Mandinka, Bambara, Koyaka, Mahouka, Dioula, Camara) et *Mandé du Sud* (Dan, Toura, Gouro, Ouan, Gagou, etc.) ;
- **Krou** : Bété, Dida, Wè, Godié, Bakwé, Kroumen, Nianboua, Niendeboua, Ouinin.

ⁱⁱ Source : Institut National de la Statistique (INS), RGPH 2014.

ⁱⁱⁱ Lemassou Fofana (2007), Côte d'Ivoire : Islam et société, Contribution des musulmans à l'édification de la nation ivoirienne (Xe-XX siècle), Les Editions du CERAP, 2007, 154 P.

^{iv} Jean Noël Loucou, *Côte d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, Éditions CERAP, 2007, 150 p.

^v Réseauivoire, L'histoire du peuple Mahou, <http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/patrimoine/224/l-histoire-du-peuple-mahou.html>

^{vi} Kodjo G. Niamkey (1986), *Le royaume de Kong (Côte d'Ivoire), des origines à la fin du XIX^{ème} siècle*, Etudes africaines, p. 230.

^{vii} Lémassou Fofana, op. cit, pp 26-28.

^{viii} Dominique Harre, « Les hommes d'affaires en Côte d'Ivoire : l'insertion des Malinkés du Kabadougou dans l'économie contemporaine » in Emmanuel Grégoire et Pascal Labazée, *Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest*, Karthala, 1993.

^{ix} Pierre Kipré (1986), *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, Tome 2, p. 200.

^x Les communautés les plus présentes dans la cette spéculation agricole sont les migrants burkinabé majoritairement d'ethnie mossi et les populations baoulé venue du centre de la Côte d'Ivoire.

^{xi} Radio France Internationale, « Côte d'Ivoire: premier producteur mondial d'anacarde depuis 2015 », <http://www.rfi.fr/emission/20160326-cote-ivoire-premier-producteur-mondial-anacarde-depuis-2015>

^{xii} Patronymes Mandés communs : Touré, Cissé, Camara, Ouattara, Savané, Coulibaly, Fofana, Soumaré, Fakoly, Doumbouya, Traoré, Koita, Koné, Sylla, Sanogo, Diabagaté, Gbané, Timité, Bamba, Diané, Diaby, Dembélé, Kouyaté, Diarra, Dao, Dagnogo, Souané, Koma, Berthé, Comara, Kamagaté, Souaré, Bâ ou Bah, Bakayoko, Soumahoro, Kanté, Kamaté, Kanaté, Kanouté, Konaté, Meité, Timité, Karamoko, Dosso, Fadiga, Kéita, Abou, Bouaré, Diomandé.

^{xiii} Voir « Discours d'Alassane Dramane Ouattara au Forum de la réconciliation nationale » <http://www.ado.ci/rubrique.php?np=7&ns=63>.

^{xiv} Francis Akindès (2004), *Les Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire*, Codesria, p 51.

^{xv} Alassane Dramane Ouattara (ADO)

^{xvi} On retrouve déjà dans les années 50, l'influent rôle des réseaux économiques malinké dans le soutien des mouvements de décolonisation, affirme Kaba Lanciné : « le rôle des commerçants s'avérait quasi indispensable à cause de leur triple rôle d'intermédiaires entre les aires culturelles aux économies complémentaires, de participant observateurs dans le système colonial et de disciple d'une tradition militante de type non-européen » in Lanciné Kaba (1986), *40 ans du RDA*, Tome 1, p 313.

^{xvii} L'express, « Côte d'Ivoire: Ouattara veut "protéger les minorités" » in L'Express, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/cote-d-ivoire-ouattara-veut-protéger-les-minorites_1075076.html

^{xviii} in *Le Quotidien d'Abidjan*, <http://www.lebanco.net/banconet/bco10786.htm>

^{xix} Fofana Moussa (2012), « Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire », thèse de Doctorat Université de Bouaké, p. 266

^{xx} Source : INS, op.cit.

Avec le soutien de

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Les analyses de l'ASA n'engagent pas l'OIF

